



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Conducteur Engins - U21 - Conduite - Session 2013

Correction de l'épreuve de BREVET PROFESSIONNEL - CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DE TP

| Session 2013

Durée : 7 heures | Coefficient : 8

| Correction de l'épreuve

Travail demandé

Les candidats doivent réaliser une portion du fond de forme de la voirie et du trottoir pour le chantier « les Grillonnières 3 », avec les contraintes et spécificités énoncées.

Exercice 1 : Préparation sur papier

Il est demandé de préparer l'implantation, le mode opératoire, la liste du matériel, les points de contrôle, et un carnet de terrain.

1. Implantation du chantier

L'implantation doit clairement indiquer les dimensions de la zone de travail, y compris les dépôts et les emprises des engins.

- Alignement de l'axe de chaussée (P0 et P4).
- Définition de l'emprise de 24.50 m x 15 m pour les engins multifonctions.
- Définir la largeur et les pentes du fond de forme de la chaussée.

2. Mode opératoire

Le mode opératoire doit décrire les étapes de la réalisation du terrassement.

1. Installations préliminaires : vérification des machines et préparation du site.
2. Réalisation du terrassement : suivre les niveaux et cotes prévus.
3. Contrôle de la régularité et de la finition.

3. Liste du matériel

Une liste exhaustive du matériel doit être fournie, comprenant :

- Pelle hydraulique ou chargeuse-pelleteuse.
- Outils de mesure (niveau, piquets, cordeau).
- Matériel de signalisation et de sécurité.

4. Points de contrôle et niveaux

Les points de contrôle doivent inclure :

- Contrôle altimétrique pour vérifier les niveaux.
- Contrôle planimétrique pour s'assurer des dimensions correctes.

5. Carnet de terrain

Le carnet doit consigner toutes les observations pertinentes sur le chantier, les altitudes et les cotes relevées, y compris toute anomalie observée.

Exercice 2 : Réalisation sur le terrain

Les candidats doivent réaliser l'implantation avec un assistant. Pour cela, il est essentiel de :

- Respecter les consignes de sécurité.
- Suivre les points de contrôle établis lors de la préparation.
- Documenter chaque étape dans le carnet de terrain.

Barème de notation

La notation se fera sur plusieurs critères tels que l'exactitude de l'implantation, la régularité dans l'exécution et le respect des règles de sécurité. Voici les subdivisions :

- Mode opératoire et liste du matériel : 36 points
- Contrôles d'implantation : 63 points
- Méthode de travail : 12 points
- Finition générale : 13 points

Chaque candidat doit s'assurer de bien maîtriser ces critères pour optimiser son score.

Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps** : Organisez votre temps pour ne pas dépasser les 3 heures de préparation et 4 heures de réalisation sur chantier.
- **Précision dans les mesures** : Utilisez des outils de mesure adaptés pour garantir des niveaux et dimensions corrects.
- **Communication** : Collaborez efficacement avec l'assistant et assurez-vous qu'il comprend bien les instructions.
- **Méthode de travail sécurisée** : Assurez-vous de respecter les règles de sécurité tout au long de l'opération.
- **Systematique dans le carnet de terrain** : Notez chaque observation avec rigueur pour une meilleure traçabilité.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.